

# *Commune de Payrignac*

## **Compte-Rendu du Conseil Municipal Séance du 4 décembre 2017**

**Présents :** CHAVAROCHE Christian – CHARBONNEL Fabienne – MALEVILLE Jérôme – ANGAUT Anne-Marie – BELONIE Pascale – BOS Marie – CAPOT Catherine – CAPY Alban – GRIFFE Alain – JOACHIM Joëlle – LAVAL Laurent – NOEL Guy – PHILPOTT Jane – ROUTHIEAU Patrick.

**Absents :** PEULET Patrice.

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie ANGAUT.

### **Demande de subventions pour le projet école**

Madame Anne-Marie Angaut fait part au Conseil Municipal du montant des travaux envisagés pour « Construction d'une cantine scolaire, extension section maternelle et réhabilitation/création de 3 salles de classe ».

Montant total des travaux : 612.612 euros HT soit 735.135 euros TTC.

#### Plan de financement :

Etat : DETR	50 % : 306.306 euros
Région : FRI	3.4 % : 21.000 euros
Conseil Départemental	15 % : 91.891,80 euros
Autofinancement (et prêt souscrit)	31.6 % : 193.414,20 euros

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Anne-Marie Angaut à l'unanimité et après en avoir délibéré, adopte le plan de financement et mandate Monsieur le Maire à demander toutes aides et subventions pour la réalisation de ce projet.

### **Demande de subventions pour le projet équipement de santé**

Madame Fabienne Charbonnel fait part au Conseil Municipal du montant des travaux envisagés pour « Construction d'un équipement de santé ».

Montant total des travaux : 305.772,36 euros HT soit 366.926,83 euros TTC.

#### Plan de financement :

Etat : DETR	35 % : 107.020, 32 euros
Région : FRI	6,87 % : 21.000 euros
Conseil Départemental	4,90 % : 15.000 euros
Europe : LEADER	22,90 % : 70.000 euros
CCQB : Fonds de Concours	1,63 % : 5.000 euros
Autofinancement (et prêt souscrit)	28,70 % : 87.752,04 euros

La MSA par le biais d'un accompagnement financier, allouerait un prêt à taux 0, l'étude est en cours.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Fabienne Charbonnel à l'unanimité et après en avoir délibéré, adopte le plan de financement et mandate Monsieur le Maire à demander toutes aides et subventions pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h15.